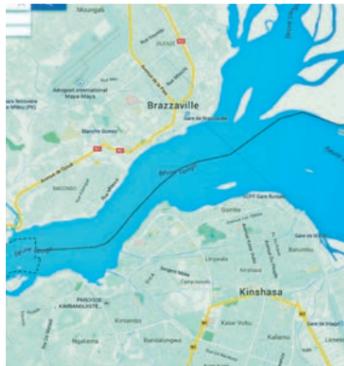


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4550 MARDI 18 JUILLET 2023

5^e RÉUNION DE LA COORDINATION DE L'UA

La matérialisation de la Zlecaf au centre des préoccupations

La réunion de coordination des comités économiques régionaux ouverte, le 16 juillet, à Nairobi est la cinquième depuis que l'Union africaine a pris l'option de tenir, depuis juillet 2019, des réunions à mi-parcours chaque année. Les États membres ont été exhortés à ratifier les instruments juridiques qui consacrent la libre circulation des biens et des personnes sur le continent.

Page 3

Le président Félix Tshisekedi à la cinquième réunion de la coordination de l'UA



POLICE NATIONALE CONGOLAISE

Le général Dodo Tshinyama reconduit à la tête de l'UPI/HP

Notifié officiellement par la haute hiérarchie depuis le 15 juillet, le général Dodo Tshinyama Itambo a été reconduit à ce poste en tant que le numéro 1 de cette unité de la Police nationale congolaise. Reconduit à la tête de l'Unité de protection des institutions et hautes personnalités (UPI/HP), le nouveau promu place le professionnalisme et la discipline au centre de son action.

Page 3



Le N°1 de la UPI/HP, le général Dodo Tshinyama

BRAIN TSHIBANDA

« Je travaille pour Wallonie-Bruxelles depuis trente ans »

Notifié le 6 juin dernier de sa nomination la veille en qualité de Directeur du Centre Wallonie-Bruxelles, l'ex-directeur adjoint du réputé centre culturel belge en est la figure incontournable et emblématique. Il y a battu le record de longévité en y travaillant depuis ses débuts en 1993. Il raconte son prestigieux parcours dans un entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa.

Page 5



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université de l'amitié des peuples de Russie retrouve le nom de Patrice Lumumba

Le Centre de presse multimédia international de Sputnik à Moscou a organisé une table ronde sur le thème « Russie-Afrique : coopération et souveraineté des médias ». Au cours du dialogue sur la coopération russo-africaine dans le domaine de la formation des spécialistes hautement qualifiés, Oleg Ozerov, ambassadeur itinérant du ministère russe des Affaires étrangères, chef du secrétariat du Forum du partenariat Russie-Afrique, a annoncé aux participants à la table ronde, l'achèvement de la procédure juridique visant à restituer le nom de Patrice Lumumba, héros national et Premier ministre de la République démocratique du Congo, à l'Université de l'amitié des peuples de Russie.

Page 4

JUSTICE

Me Kalala Muana Mpala préoccupé par la pléthore d'avocats au procès

Dans une de ses dernières livraisons, cet avocat au barreau près la Cour suprême de justice lance une thématique à la réflexion de la corporation. Il s'agit particulièrement du nombre d'avocats censés accompagner une partie au procès pour l'assister ou la représenter devant les autorités judiciaires et administratives.

Page 2

ÉDITORIAL

Cantonnage

Jadis pris en main par les autorités locales, le cantonnage villageois n'est plus qu'un vieux souvenir au regard du rétrécissement à divers endroits des routes nationales et autres voies de communication intérieures qui permettent la mobilité des personnes et des biens.

L'obstruction des chaussées par ce phénomène pose surtout le problème de la sécurité de la circulation routière à des points névralgiques avec le risque d'exposer les usagers aux accidents.

La construction des infrastructures de communication est une entreprise onéreuse et il importe d'en assurer la sécurisation, la protection et la pérennisation. Si certaines sont financées grâce à des accords de partenariat, d'autres sont réalisées sur des prêts remboursables à long terme.

L'état d'abandon dans lequel se trouvent certains tronçons bitumés devrait appeler l'attention des responsables locaux afin qu'ils entreprennent des actions communautaires avec le concours des forces vives pour au moins dégager la haute herbe qui les encombre.

Au moment où les pouvoirs publics s'emploient à restructurer les équilibres macroéconomiques nationaux avec l'appui des institutions financières internationales, les autorités décentralisées et déconcentrées devraient prendre à bras le corps la gestion de leurs entités administratives à travers des initiatives salutaires.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Me Kalala Muana Mpala préoccupé par la pléthore d'avocats au procès

Le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire est à mettre dans le lot des déceptions qui auront marqué la première mandature du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Il y a un bémol à mettre sur son bilan, c'est bien le domaine de la justice qui n'a hélas pu répondre aux attentes à cause du marchandage qui, de plus en plus, caractérise les décisions judiciaires. Il en va aussi de la pratique de l'exercice judiciaire où le comportement de certains acteurs judiciaires laisse à désirer. Me Kalala Muana Mpala, chercheur judiciaire,

procès, une pléthore d'avocats défendant la cause d'un client au mépris des contraintes qu'imposent les textes. Une situation qui crée souvent un hiatus dans la rédaction des plaidoiries et de leur signature. Aussi Me Kalala invite-t-il ses collègues à revisiter les textes régissant le fonctionnement du barreau et autres apparentés. C'est notamment l'article

trois et plus appartenant à des cabinets ou ressorts différents ?».

Enfin, ce grand praticien de droit invite ses collègues, principalement les plus jeunes, à l'effort d'intériorisation des dispositions réglementaires en rapport avec le sujet sus évoqué. Il leur donne cependant un devoir, celui de préciser les articles ayant trait aux dispositions constitutionnelles ou légales traitant de cette matière. Les candidats auront, entre autres, comme documents d'exploitation; la Constitution, le Code de la procédure pénale et civile, le Code de la procédure de 1982 devant la Cour suprême de justice, la Code de procédure judiciaire militaire du 12 novembre 2002, la loi organique de 2013 devant la Cour constitutionnelle, la loi organique de 2013 devant la Cour de cassation et la loi organique de 2016 devant la Conseil d'État. «Celui qui trouvera ou remplira ces dispositions constitutionnelles ou légales sera proclamé avant le 31 juillet par le Conseil national de l'ordre des avocats, héros judiciaire congolais en matière de représentation des parties en justice», a dit Me Kalala, plus que jamais soucieux d'une bonne administration de la justice.

Alain Diasso

« Autant que la partie peut prendre ou conjointement, c'est-à-dire deux ou même trois et plus appartenant à des cabinets ou ressorts différents ?». «Celui qui trouvera ou remplira ces dispositions constitutionnelles ou légales sera proclamé avant le 31 juillet par le Conseil national de l'ordre des avocats, héros judiciaire congolais en matière de représentation des parties en justice»

légaliste et indépendant, en a fait le triste constat. Dans une de ses dernières livraisons, cet avocat au barreau près la Cour suprême de justice lance une thématique à la réflexion de la corporation. Il s'agit particulièrement du nombre d'avocats censés accompagner une partie au procès pour l'assister ou la représenter devant les autorités judiciaires et administratives.

En effet, il s'observe de plus en plus, dans de nombreux

19 alinéa 2 de la constitution, le Code de procédure pénale, l'article 14 de la procédure civile et de l'article 2 de la procédure devant la Cour suprême de justice. Toutes ces dispositions définissent la qualité, les conditions de signature des plaidoiries et le nombre des personnes habilitées à assister une partie au procès. Et Me Kalala de s'interroger : « Autant que la partie peut prendre ou conjointement, c'est-à-dire deux ou même

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

5E RÉUNION DE LA COORDINATION DE L'UA

La matérialisation de la Zone de libre-échange au menu

La réunion de coordination des comités économiques régionaux (CER) ouverte, 16 juillet, à Nairobi est la cinquième de la série depuis que l'Union africaine (UA) a pris l'option, en juillet 2019 de tenir des réunions à mi-parcours chaque année, rapporte une dépêche de la communication présidentielle.

S'exprimant en premier au cours de la séance inaugurale, le président de la commission de l'UA Moussa Faki Mahamat a salué les efforts réalisés par les États africains pour matérialiser la Zone de libre échange africaine (Zlecaf). Tout en reconnaissant qu'il existe quelques contraintes en vue d'une intégration totale, Moussa Faki a invité les États qui traînent le pied à ratifier les instruments juridiques qui consacrent la libre circulation des biens et des personnes sur le continent africain. Le même appel a été lancé par l'hôte du sommet, Dr William Ruto du Kenya, et le président de l'UA, Azali Assoumani. Ce dernier a rappelé les avancées notables de la Zlecaf réalisées au cours des dix derniers mois. Il s'agit, entre autres, de la création d'un fond d'ajustement ; du lancement de l'initiative du commerce guidé et l'officialisation du système africain de paiement et règlement sur le marché financier. Dans un format réduit à huis clos, les chefs d'État et présidents des CER ont présenté chacun les efforts entrepris en matière d'intégration au sein de chaque bloc sous-régional, les contraintes et défis à relever. Président en exercice de la Sadc, une des communautés économiques les plus dynamiques du continent, le président Tshisekedi a fait part des

prouesses réalisées en son sein en matière d'intégration sociale, infrastructurelle, financière, environnementale, politique, institutionnelle ainsi qu'en matière d'intégration commerciale. De l'avis de tous, l'Afrique se doit de réussir la libre circulation de biens et de personnes en vue de son développement nonobstant les écueils d'ordre sécuritaires et conjoncturels. Organisée sur le thème «*Accélération de la zone de libre échange africaine*», ce sommet de Nairobi a connu la participation des présidents en exercice des cinq CER) et mécanismes régionaux, notamment les présidents Abdel Fatah Al Sisi d'Égypte pour le compte de l'UA/Nepad ; Bola Tunibu pour la CEDAO; Ali Bongo Ondimba du Gabon pour le compte de la CEEAC; Evariste Ndayishimiye du Burundi représenté par son ministre des Affaires étrangères pour le compte de l'EAC et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo pour le compte de la Sadc. Le bureau de l'UA a été valablement représenté par son président en exercice Azali Asuma-



Le président Félix Tshisekedi à la cinquième réunion de la coordination de l'UA

ni de l'Union des Comores et le sénégalais Macky Sall, le rapporteur du bureau. En marge de cette réunion de Nairobi, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a eu quelques rencontres bilatérales avec son homologue William

Rutho, l'adjointe au secrétaire général de l'ONU ainsi qu'avec l'envoyé spécial du président de la République de Corée du Sud. Avec le président Kenyan, la rencontre a abordé, entre autres, l'épineuse question sécuritaire à l'est de la RDC. Les

deux chefs d'État n'ont fait aucun commentaire public à ce sujet. L'entrevue avec l'envoyé spécial du président de la République de Corée du Sud a tourné autour de la tenue prochaine de l'Exposition universelle que ce pays organise dans les mois à venir. La Corée estime que la RDC a un rôle important à jouer à ce grand rendez-vous international. Quant à la rencontre bilatérale avec Mme Amina Mohammed, elle a abordé la question de l'objectif pour le développement durable.

Alain Diasso

En marge de cette réunion de Nairobi, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a eu quelques rencontres bilatérales avec son homologue William Rutho, l'adjointe au secrétaire général de l'ONU ainsi qu'avec l'envoyé spécial du président de la République de Corée du Sud.

POLICE NATIONALE

Le général Dodo Tshinyama reconduit à la tête de l'UPI/HP

Notifié officiellement par la haute hiérarchie depuis le 15 juillet, le général Dodo Tshinyama Itambo a été reconduit à ce poste en tant que le numéro 1 de cette unité de la police nationale congolaise (PNC).

La reconduction est le fruit des loyaux services que la tête couronnée de l'unité de protection des institutions et hautes personnalités (UPI/HP) a rendus à la nation avec dextérité et abnégation en assurant la sécurité des institutions et des hautes personnalités de la République démocratique du Congo (RDC). Animé, dès son jeune âge, par le souci de servir son pays sous le drapeau, le général Dodo tient à porter haut son institution en mettant en exergue certaines valeurs républicaines dont le professionnalisme et la discipline. Cet officier de la PNC qui n'est plus à présenter a gravi tous les échelons de la police jusqu'à avoir le prestigieux

grade de général.

Il a occupé presque tous les postes dans la chaîne de commandement aussi bien sur le terrain que dans les états-majors. C'est ainsi qu'il a assuré tour à tour les postes de commandant du groupe mobile d'intervention de Kisangani, commandant second chargé de l'administration et logistique de la brigade, commissaire provincial adjoint chargé de la police administrative au Kasai-Central, Il a aussi occupé le poste de commissaire provincial adjoint de la PNC chargé de l'administration au Kasai-Oriental et commissaire provincial dans la province du Bas-Uele.

Après avoir laissé des empreintes indélébiles partout



Le N°1 de l'UPI/HP, le général Dodo Tshinyama

où il est passé dans les différentes provinces du pays,

le général Dodo Tshinyama a été nommé à la tête de l'UPI/

HP et puis reconduit récemment au même poste de commandement. A la tête de cette institution, le général Dodo a complètement transformé le visage de ce prestigieux service de la PNC pour mettre ses collaborateurs dans des conditions de travail de qualité tout en prônant un esprit de collaboration et de respect mutuel. Grâce à son leadership éclairé, il n'y a rien à craindre qu'à la tête de cette unité de la PNC, le général Dodo sera une fois de plus non seulement à la hauteur de la tâche lui assignée par la hiérarchie mais aussi marquera d'une pierre blanche cette institution en mettant en avant plan les valeurs républicaines.

Blandine Lusimana

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université de l'amitié des peuples de Russie retrouve le nom de Patrice Lumumba

Le Centre de presse multimédia international de Sputnik à Moscou a organisé une table ronde sur le thème « Russie-Afrique : coopération et souveraineté des médias ». Au cours du dialogue sur la coopération russo-africaine dans le domaine de la formation des spécialistes hautement qualifiés, Oleg Ozerov, ambassadeur itinérant du ministère russe des Affaires étrangères, chef du secrétariat du Forum du partenariat Russie-Afrique, a annoncé aux participants à la table ronde, l'achèvement de la procédure juridique visant à restituer le nom de Patrice Lumumba, héros national et Premier ministre de la République démocratique du Congo, à l'Université de l'amitié des peuples de Russie.

Le Centre de presse multimédia international de Sputnik à Moscou a organisé une table ronde sur le thème « Russie-Afrique : coopération et souveraineté des médias ». Sergueï Kotchetkov, premier rédacteur en chef adjoint du groupe médiatique Rossiya Segodnya, Oleg Ozerov, ambassadeur itinérant du ministère russe des Affaires étrangères, chef du secrétariat du Forum du partenariat Russie-Afrique, et Svetlana Koukava, chroniqueuse, TV BRICS Network, ont participé à la discussion à Moscou. Najeh Missaoui, président directeur général de l'agence Tunis Afrique Presse, fils du héros national congolais Patrice Lumumba, président de la Fondation Patrice Emery Lumumba, Roland Lumumba, président de la Fondation Patrice Lumumba, directeur général de l'Office de radiodiffusion et de télévision du Mali, Hassane Baba Diombélé et le chef de station Radio Bonne Nouvelle (Cameroun), Eric Ndong, ont participé à la table ronde en ligne.

Au cours du dialogue sur la coopération russo-africaine dans le domaine de la formation des spécialistes hautement qualifiés, Oleg Ozerov, ambassadeur itinérant du ministère russe des Affaires étrangères, chef du secrétariat du Forum du partenariat Russie-Afrique, a annoncé aux participants de la table ronde de l'achèvement de la procédure

juridique visant à restituer le nom de Patrice Lumumba, héros national et Premier ministre de la République démocratique du Congo, à l'Université de l'amitié des peuples de Russie (RUDN): « C'est le retour de la justice historique. C'est un geste symbolique important, qui témoigne du fait que la Russie se tourne vers l'Afrique. La Russie se souvient des héros africains, elle se souvient des combattants de la libération nationale. Pas seulement de Patrice Lumumba, mais aussi de Nelson Mandela, Kwame Nkrumah, Léopold Sédar Senghor et bien d'autres. Samora Machel, Ahmed Ben Bella, Gamal Abdel Nasser – et tous ceux qui ont lutté pour la libération nationale, parfois au prix de leur vie. »

Le fils de Patrice Lumumba, Roland Lumumba, a accueilli avec joie cette décision : « Je suis très fier que le nom de mon père ait été restitué à l'université RUDN de Moscou. Il a été le porte-parole de la lutte pour le progrès en Afrique pendant les premières années de l'indépendance africaine. Il était un martyr parmi les dirigeants africains de l'époque. J'ai rencontré des gens dans le monde entier qui m'ont dit qu'ils étaient diplômés de l'université Patrice Lumumba de Moscou. Cela m'a toujours beaucoup touché. »

Sergueï Kotchetkov, Premier

rédacteur en chef adjoint du groupe médiatique Rossiya Segodnya, a déclaré à propos du travail réalisé en Afrique : « Il y a un an, nous avons lancé le site web Sputnik Afrique en français destiné à l'audience africaine. Au cours de l'année, il a fait preuve de très bons résultats – une forte croissance du nombre de visiteurs uniques, et son audience ne cesse de croître. » Le responsable des médias a évoqué les projets de développement de la diffusion de la radio Sputnik en français et en anglais, l'adhésion de l'agence à l'Union africaine de radiodiffusion en tant que membre associé, le développement du projet SputnikPro en Afrique, ainsi que l'expansion du réseau de partenaires de Sputnik en Afrique par le biais d'accords de partenariat en matière d'échange de contenu.

Najeh Missaoui, président directeur général de l'agence Tunis Afrique Presse, a soutenu la nécessité de développer les relations russo-africaines basées sur les principes d'égalité et de justice : « Les horizons de la paix et de la coopération internationale sont toujours ouverts, et la coopération entre la Russie et les pays africains en est l'exemple. Nous espérons qu'elle deviendra un modèle pour l'établissement de relations internationales justes, équitables et mutuellement enrichissantes. »

Hassane Baba Diombélé, directeur général de l'Office de radiodiffusion et de télévision du Mali (ORTM), a souligné le lien direct entre un contenu d'information de qualité et impartial et la défense de la souveraineté du pays: « Aujourd'hui, nous essayons d'accroître notre capacité à traiter les informations provenant de sources très diverses pour pouvoir défendre notre indépendance nationale avec les moyens dont nous disposons, en collaboration avec l'ensemble de notre État et de notre société. Et l'information véridique est notre outil principal. »

Tout en soulignant l'importance de la diffusion de l'information dans le monde d'aujourd'hui, Eric Ndong, chef de station Radio Bonne Nouvelle, a déclaré : « Les Africains veulent en savoir plus, ils veulent savoir ce qui se passe en Russie, en Chine, dans d'autres pays parce que cela a un impact direct sur la vie du continent. »

Svetlana Koukava, chroniqueuse, TV BRICS Network, a mis l'accent sur le rôle des BRICS dans le développement du dialogue international : « L'ordre du jour s'élargit, les dirigeants mondiaux et les médias internationaux mettent l'accent sur l'énorme potentiel des BRICS. Il est important de noter que l'agenda des BRICS est focalisé sur les questions de développement international qui unissent

tous les membres des BRICS. Les membres de notre réseau TV BRICS Network prennent des initiatives constructives et fédératrices visant à trouver des réponses collectives aux questions les plus urgentes. »

La table ronde est organisée en prévision du sommet Russie-Afrique, qui se tiendra les 27 et 28 juillet à Saint-Petersbourg. L'Université russe de l'amitié des peuples Patrice Lumumba (RUDN) - est l'une des meilleures universités de Russie. L'université a été fondée en 1960. L'université RUDN offre une grande variété de spécialisations, 6 facultés, 10 instituts, une académie et une école supérieure offrant de nombreuses possibilités d'obtenir une éducation de qualité. L'université RUDN dispose de plus de 200 laboratoires, de plus de 40 centres de recherche scientifique et d'enseignements dotés d'équipements modernes, de conférences scientifiques annuelles, de bourses d'études et de recherches d'envergure fédérale et mondiale. L'université RUDN réunit des représentants de 160 pays du monde, 500 nationalités. Le campus de RUDN est une ville dans la ville : des bâtiments universitaires et d'habitation, des installations sportives et plusieurs stades, une clinique, un centre culturel sur un territoire de 50 hectares.

Agence Sputnik

KINSHASA

Bumbu et Makala fêtent le rétablissement de l'électricité

Les habitants des communes de Bumbu et Makala à Kinshasa ont été en liesse avec le rétablissement du courant électrique, ils en étaient privés depuis plusieurs jours.

La Société nationale d'électricité (Snél) a procédé, le 15 juillet, au remplacement de deux transformateurs avariés qui servaient à la fourniture de l'électricité dans les communes de Bumbu et Makala à Kinshasa. Les techniciens de cet opérateur public de l'énergie électrique ont travaillé d'arrache-pied pour redonner le courant électrique dans cette partie de la capitale de la République démocratique du Congo où la population était exposée à l'insécurité, surtout la nuit par manque de l'électricité, et limitée dans certaines tâches quotidiennes. Les habitants de ces deux communes assez enclavées et presque rurales ont donc passé un week-end bien rempli devant leurs petits écrans, profitant des préludes des Jeux de la Francophonie. Du côté de la Snél, a-t-on appris, l'huile et les équipements de réparation du transformateur à Bandundu devraient quitter Kinshasa le dimanche pour cette ville et d'autres contrées du Grand Bandundu privées d'électricité depuis



Un transformateur du courant électrique

deux semaines.

Les choses se sont donc accélérées à la Snél depuis la réhabilitation du directeur général Fabrice Lusinde. Il avait été suspendu préventivement et de manière abusive à la suite d'une motion de censure votée à l'Assemblée nationale. Après enquête, il a été remis dans ses droits et fonctions au grand dam de ses pourfendeurs qui avaient tout fomenté afin de le mettre à l'écart alors qu'il avait brillamment réussi le concours du comité de pilotage et la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat.

Lusinde lance snélbox et snél&moi

Aussitôt revenu, Fabrice Lusinde a donné le go pour l'installation de deux cents Snélbox à Kisantu dans la province du Kongo-Central. Il s'agit d'une action menée dans le cadre de la mise en œuvre du projet pilote Snél&moi, application digitale, sécurisée et connectée à la Snélbox, un compteur communicant qui transmet

les données de consommation en temps réel au client et à la Snél ; le compteur en question est doté d'une sim et d'un signal GPRS qui renvoie toute l'information de la consommation au niveau d'une plateforme. Et cette plateforme permet aux techniciens de voir qui consomme quoi et quand afin d'améliorer la gestion du délestage. Au cours de la 45e réunion du conseil des ministres, le président Félix Tshisekedi instruisait le gouvernement de tout mettre en œuvre afin que la Snél et la Régie de distribution d'eau (Régideso) puissent mettre en place un système d'information pour capter de manière électronique les factures de leurs clients dans le but d'améliorer leur gouvernance. Et en décembre 2022, la Snél lançait SnélBox et Snél&moi, un projet novateur avec l'accompagnement de l'Agence pour le développement du numérique. Ainsi, la Snél envisage de doter plus de trois millions de clients des compteurs intelligents.

Martin Engimo

INTERVIEW

Brain Tshibanda : « Je travaille pour Wallonie-Bruxelles depuis trente ans »

Notifié le 6 juin dernier de sa nomination la veille en qualité de directeur du Centre Wallonie-Bruxelles, l'ex-directeur adjoint du réputé centre culturel belge en est la figure incontournable et emblématique. Il y a battu le record de longévité en y travaillant depuis ses débuts en 1993. De façon ramassée, il raconte son prestigieux parcours dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Vous êtes le nouveau directeur du Centre Wallonie-Bruxelles où votre longévité est légendaire, vous avez, semble-t-il, battu le record. Combien d'années y avez-vous totalisé ?

Brain Tshibanda (B.T.) : J'ai commencé par travailler au service culturel de l'ambassade de Belgique. La communautarisation de la culture devenue effective en Belgique avec l'installation du Centre Wallonie-Bruxelles à Kinshasa, le centre de l'ambassade a fermé. J'ai rejoint le Centre Wallonie-Bruxelles en 1993. Donc, je travaille pour Wallonie-Bruxelles depuis trente ans.

L.C.K. : À quelle date remonte votre nomination et de qui émane-t-elle ?

B.T. : La lettre a été écrite le 5 juin, j'ai été informé officiellement le 6 juin. J'ai été surpris car je pensais maîtriser le fonctionnement de Wallonie-Bruxelles mais je me suis rendu compte que non. J'ai été nommé par un organe dont je ne connaissais pas du tout l'existence. Sur la notification que j'ai reçue, il était mentionné : « Le comité de direction de Wallonie-Bruxelles ». Les membres de cet organe se sont réunis et ont décidé de ma nomination.

L.C.K. : Quel a été votre ressenti au moment vous avez appris votre nomination ?

B.T. : C'était avant tout une surprise, puis une grande

émotion et ensuite de la joie. Ce sont les trois sentiments que j'ai éprouvés en ce moment-là.

L.C.K. : À votre avis, que l'on ait, pour la première fois, dérogé à la règle en vous nommant à un poste naturellement occupé par les Belges, est-ce une faveur ou un mérite ?

B.T. : C'est bien un mérite au regard de l'expérience acquise au fil du temps, tout le travail qui a été abattu pour asseoir et faire connaître le Centre Wallonie-Bruxelles au-delà de Kinshasa et de la RDC. Je crois que ces différentes considérations ont milité en ma faveur. La compétence a prévalu, c'est donc un mérite et non pas une faveur. Et, à ce que je sache, dans ce genre de cas, cela m'étonnerait que ce soit une faveur. On n'en fait pas : c'est soit vous le méritez, soit vous ne le méritez pas.

L.C.K. : Selon la déléguée Kathryn Brahy, vous accomplissiez déjà la tâche de directeur quoique adjoint à ce poste. Donc, adjoint ou titulaire, c'est tout comme ...

B.T. : Effectivement, je dépendais directement de la déléguée sur le plan culturel à la différence que je faisais la programmation mais je devais la faire valider auprès de la directrice ou du directeur, c'est selon. En plus de la programmation, je soumettais aussi le budget aux délégués qui se sont succédé, ils assumaient aussi la fonction de directeur du Centre



Brain Tshibanda scrutant une œuvre d'art en matériaux recyclés/Adiac

Wallonie-Bruxelles. Ce qui va changer, c'est que je vais juste soumettre, informer le délégué mais tout se décide entre Bruxelles et le Centre. Le délégué aura un petit regard mais tout le travail se fera au niveau du Centre Wallonie-Bruxelles.

L.C.K. : Combien de délégués-directeurs avez-vous secondé au Centre ?

B.T. : J'ai commencé avec Philippe Nayer, puis il y a eu Jean-Pierre Roland et ensuite Fredy Jacquet qui a précédé Kathryn Brahy. J'ai travaillé avec quatre délégués et je vais entamer mon nouveau mandat avec le cinquième délégué. Mais

j'ai vu naître le Centre Wallonie-Bruxelles. C'est auprès du service culturel de l'ambassade de Belgique, où je travaillais alors que Geneviève François-Masquelin, la directrice qui avait installé le Centre, avait recueilli les informations pour ce faire.

L.C.K. : Le Centre a été rebâti et jusqu'ici aucune salle n'est nommée à l'instar des salles Brel et Margritte que l'on connaissait autrefois. Comment identifier les unes des autres surtout qu'il y a maintenant deux salles d'expositions ?

B.T. : Nous en avons déjà discuté, je pense que nous allons reconduire le nom Brel pour la salle de spectacle, pour la salle d'exposition nous allons également garder le même nom, salle Margritte. Nous allons réfléchir et donner un nom aux deux espaces restants, la salle du premier niveau et la terrasse de sorte que chacun d'entre eux soit identifiable. Ainsi, les gens sauront exactement de quels lieux il s'agit lorsque nous les citerons dans le programme, qu'ils s'y habituent et puissent facilement les reconnaître. Nous y travaillons, c'est en cours.

L.C.K. : Votre sphère d'influence s'étend-elle jusqu'à Lubumbashi ou Wallonie-Bruxelles a une antenne, semble-t-il ?

B.T. : Lubumbashi, c'est plus un bureau qu'un centre culturel. C'est en premier lieu l'aspect commercial qui est traité et la culture lui vient en appui. Tout peut se décider à mon niveau sans passer par le délégué qui sera informé des prévisions de l'année, la programmation des grands événements en 2023-2024. J'ai la latitude de travailler sur toute la programmation à mon niveau et ensuite je lui fais remonter l'information. Et la programmation est un travail d'équipe. C'est à moi de la réunir, définir la politique, les orientations annuelles, le budget et de veiller à la matérialisation, l'organisation de chaque activité.

L.C.K. : De combien d'années est votre mandat ?

B.T. : Sincèrement, pour l'instant, je ne sais pas en parler car je ne sais pas ce qu'il en est. Comme conseiller principal ou adjoint du directeur, pour l'un ou l'autre poste, il n'y avait pas de mandat. Je ne pense pas que celui de directeur soit lié à une mandature.

Propos recueillis par Nioni Masela

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE FONDS KOWEITIEEN
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET DU PDAC

AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DES CABINETS POUR LA CONSTITUTION DES CONSORTIUM AVEC DES CABINETS AGREES PAR LE FONDS KOWEITIEEN POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES AGROPASTORALES ET PISCICOLES

Le Gouvernement de la République du Congo et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (Fonds Koweïtien) ont signé, le 29 décembre 2020, un Accord de Financement d'un montant de 23,5 millions de dollars américains (environ 15 milliards FCFA), pour la mise en œuvre d'un Projet de Développement Agricole, en sigle PDAFK. L'Accord de Financement est entré en vigueur le 3 août 2021, après la ratification de l'Accord de Financement par le Président de la République, sur autorisation du Parlement.

Une partie des fonds du projet est réservée à la réalisation d'une étude de faisabilité et au contrôle des travaux de construction des infrastructures de production du Nouveau Village Agricole d'Imvouba et du Nouveau Village Agricole de Nkouba, des laboratoires zootechnique et phytosanitaire de Kombé, d'aménagement de la zone maraîchère de la rive droite de Djoué et de réhabilitation de la Station Piscicole Domaniale de Dzoumouna.

Six à huit cabinets ou bureaux d'étude

nationaux seront sélectionnés et invités à constituer des consortiums avec des cabinets ou bureaux d'étude agréés Fonds Koweïtien afin de soumettre leurs offres en vue de la réalisation de l'étude de faisabilité du projet et d'assurer le contrôle et la surveillance des travaux de construction des infrastructures retenues par le projet.

Les cabinets nationaux devraient répondre aux critères suivants :

- être agréé par les autorités compétentes ;
- avoir effectué au moins deux missions similaires ;
- avoir une expérience pertinente dans la réalisation des études des infrastructures rurales ;
- Présenter une équipe composée de :

- un chef de mission avec : Bac +5 en génie civil, génie rural, architecture ou diplôme équivalent, avec une expérience de coordination des équipes multidisciplinaires ;
- un spécialiste de la production végétale : Bac +5 en agronomie ou développement rural, avec une expérience dans la réalisation d'enquêtes ou études ;

- un spécialiste de la production animale : Bac +5 en zootechnique ou sciences vétérinaires, avec une expérience dans la réalisation d'enquêtes ou études ;

- un spécialiste de la pisciculture : Bac +3 en pisciculture ou en développement rural, avec une expérience dans la réalisation d'enquêtes ou études ;

- un agroéconomiste : Bac +5 en agroéconomie ou économie rurale, avec expérience dans la réalisation d'enquêtes ou études ;

- un spécialiste en électromécanique : Bac +3 en électromécanique ou équivalent avec une expérience d'au moins 2 ans ;

- un spécialiste en développement hydroagricole : Bac +3 en hydraulique agricole, génie rural ou équivalent, avec une expérience dans la réalisation de levés ou d'étude ;

- un spécialiste en sauvegardes environnementales et sociale : Bac +3 en toutes disciplines, avec une expérience d'au moins 2 ans.

La durée de la première phase de la mission (étude de faisabilité) est de 90 jours. Celle de la deuxième phase (surveillance

et contrôle des travaux) sera déterminée par l'étude de faisabilité.

Les termes de référence complets peuvent être retirés au siège du PDAC ou obtenus par email.

La procédure de sélection se fera conformément aux procédures applicables au PDAC.

Les dossiers de manifestation d'intérêt seront soumis au plus tard le mardi 11 août 2023, à l'Unité Nationale de Coordination du PDAC, située Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88, E-mail : pdafkcongo@gmail.com, pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2023

Le Coordonnateur National du PDAC,



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (n°001F/PDAFK-2023) POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE FONDS KOWEITIEEN

Le Gouvernement de la République du Congo et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe, appelé le Fonds Koweïtien ont signé le 20 décembre 2020, un accord de financement d'un montant de 23,5 millions de dollars (environ 15 milliards de FCFA), pour la mise en œuvre d'un Projet de Développement Agricole, en sigle PDAFK. Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration du Fonds Koweïtien en février 2020. Il est entré en vigueur le 3 août 2021, après la ratification de l'Accord de Financement par le Président de la République, sur autorisation du Parlement.

L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une offre, sous pli fermé anonyme, avec la mention : Acquisition de deux véhicules pour le projet de développement agricole Fonds Koweïtien (PDAFK).

Le dossier d'appel d'offres ou obtenir tout complément d'information peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, de lundi à vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être acheté à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement en espèces, d'un montant non remboursable de 200.000 FCFA, payable à la comptabilité, contre un reçu.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après, au plus tard, le vendredi 11 août 2023, à 12 heures (heure de Brazzaville). Aucune garantie de soumission n'est exigée. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, sous forme de caution bancaire (voir modèle dans le DAO) représentant 2% du montant de l'offre et d'une clé USB contenant l'offre signée en format PDF.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le vendredi 11 août 2023, à 13 heures, à l'adresse indiquée ci-après :

Unité Nationale de Coordination du Projet, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 / E-mail: pdafkcongo@gmail.com, pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2023

Le Coordonnateur National du PDAC,



COUR DES COMPTES ET DE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

Le Parlement approuve la nouvelle loi organique

Réunie en séance plénière le 14 juillet, l'Assemblée nationale a voté la loi organique déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Le texte qui comporte plusieurs innovations, renforce les prérogatives de cette institution.

Fixant la procédure à suivre, la nouvelle loi vise à renforcer l'organisation fonctionnelle de la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Ceci par le biais du contrôle juridictionnel des administrations publiques, des établissements publics, des collectivités locales et des entreprises d'Etat ou des sociétés d'économie mixte et autres organismes au niveau central et sur toute l'étendue du territoire national.

S'agissant des innovations apportées, la Cour des comptes et de discipline budgétaire devient la plus haute juridiction financière du Congo avec une indépendance vis-à-vis des pouvoirs exécutif et législatif. La loi consacre également son autonomie par rapport à toute autre juridiction en instituant le Conseil supérieur de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, présidé par le président de la République.

Concernant ses attributions juridictionnelles, la Cour peut sanctionner les ordonnateurs, les contrôleurs financiers, les comptables publics et les comptables de fait, et prononcer les condamnations à l'amende. Quant aux attributions non juridictionnelles, elles ont été renforcées à travers, entre



Les députés en séance plénière./DR

autres, l'assistance du Parlement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et la certification ; la régularité ainsi que la fidélité du compte général de l'Etat. Sont également renforcés, le contrôle de la légalité financière et de la conformité de toutes les opérations de recettes et des dépenses de l'Etat ; l'évaluation de l'économie, l'efficacité et l'efficience de l'emploi des fonds publics au regard des

objectifs fixés, des moyens utilisés et des résultats obtenus ainsi que celle de la pertinence et de la fiabilité des méthodes, des indicateurs et des données permettant de mesurer la performance des politiques et des administrations publiques. A cela, s'ajoutent les enquêtes et analyses sur toute question budgétaire, comptable et financière, à la demande du gouvernement ou du Parlement.

Selon le nouveau texte, les cin-

quante membres de la Cour des comptes et de discipline budgétaire ont qualité de magistrats même s'il y aura parmi eux des comptables.

Des innovations longuement discutées d'autant plus que certains députés ont voulu voir clair. C'est le cas de l'élu de Mouyondzi, Claudine Munari, qui pense qu'il ne faut pas faire les choses à moitié. « Nous visons la bonne gouvernance, pourquoi se limiter seule-

ment aux amendes ? Il faut aller jusqu'à la privation des libertés. La Cour étant autonome, elle doit pouvoir juger les contrevenants », a-t-elle déploré avant de voter contre la loi.

Défendant le projet de loi devant la représentation nationale, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a souligné la nécessité d'arrimer la Cour des comptes et de discipline budgétaire aux exigences de la Constitution du 15 octobre 2015 et à la directive de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Outre l'auto-saisine, la Cour des comptes et de discipline budgétaire peut être saisie par le chef de l'Etat et les présidents des deux chambres du Parlement.

Notons que la Cour des comptes et de discipline budgétaire fait partie de nombreuses institutions mises en place par les pouvoirs publics dont la Haute autorité de lutte contre la corruption, la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques et l'Inspection générale d'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

COUR CONSTITUTIONNELLE

S'appropriier les textes de procédure en vigueur

Le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a invité, lors de sa prise de fonctions, les Congolais à l'appropriation des textes de procédure constitutionnelle pour éviter de s'égarer dans « l'impasse » des décisions d'incompétence et d'irrecevabilité.

Créée dans le cadre de la Constitution du 20 janvier 2002, la Cour constitutionnelle est chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois, des traités et accords internationaux ainsi que des contentieux électoraux. Selon Auguste Iloki, en vingt ans de pratique des contentieux de contrôle de constitutionnalité et électoral, la jurisprudence de la Cour constitutionnelle se décline tristement et ironiquement en décisions d'incompétence et d'irrecevabilité. « Le nombre, sans cesse croissant, de telles décisions occupent, rapidement, les esprits sous le prisme, subjectif, de l'émotion qu'elles génèrent au moment de leur prononcé. Le règlement du contentieux des dernières élections législatives de juillet 2022 a confirmé cette constance », a-t-il déploré.

La cause principale étant la méconnaissance des règles élémentaires de procédure gouvernant le procès constitutionnel par de nombreux usagers du service public quel que soit leur

statut professionnel. D'après lui, le non-respect des règles de procédure constitutionnelle ne peut amener le juge qu'à l'évidence de tirer, objectivement, les conséquences de leur inobservation et de rendre, ainsi, raisonnablement, « des décisions d'incompétence et des décisions d'irrecevabilité qui en découlent », comme dans d'autres juridictions à travers le monde.

« J'encourage, par conséquent, ceux qui recourent à la justice constitutionnelle, à s'appropriier les règles qui régissent la procédure constitutionnelle à travers les textes y afférents qui existent, en différents lieux, sur le site Web de la Cour constitutionnelle : www.cour-constitutionnelle.cg », a exhorté Auguste Iloki.

En effet, une bonne appropriation des textes permettra aux requérants de s'illustrer, espère-t-il, par la qualité de leur saisine, respectueuse de la légalité, plutôt que de se laisser emporter par l'émotion et de



Les membres de la Cour constitutionnelle/Adiac

saisir, sans aucune précaution, le juge constitutionnel. Cela au moyen d'écrits ordinaires non conformes aux prescrits de la loi de procédure constitutionnelle.

« En étant plus attentifs au moment de rédiger leurs requêtes de saisine de la juridiction constitutionnelle, les requérants contribueront ain-

si à l'effort commun de bâtir la démocratie par le droit et, partant, de renforcement et de consolidation de l'Etat de droit tant prôné par tous, au quotidien. Notre espoir, le plus ardent, est de voir se réduire, nettement, le nombre de décisions d'incompétence et de décisions d'irrecevabilité afin

qu'émerge un contentieux constitutionnel dynamique et attractif », a conclu Auguste Iloki, précisant qu'il ne saurait exister de justice constitutionnelle féconde sans citoyens avisés et intéressés à s'approprier les règles de compétence et de procédure en la matière.

P.W.D.



11^{ème} ÉDITION

FESTIVAL PANAFRICAIN DE MUSIQUE

THÈME :

LA RUMBA CONGOLAISE :
Envol de la base identitaire vers les vertices
du patrimoine de l'humanité

15 AU 22
JUILLET 2023



Massamba Débat - Palais des Congrès - Mayanga - Kintélé



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

EMPGL

Réception de nouveaux AET par la grande famille des anciens

La cérémonie de réception des finalistes de la 67^e promotion, sortie fraîchement de l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) débaptisée du nom de l'ancien enfant de troupe (AET), Aaron Kakou Bakebongo, s'est déroulée, le 16 juillet en présence des grands anciens et du président de l'Association des AET, Rémy Ayayos Ikounga.

La cérémonie a été marquée par plusieurs temps forts, notamment l'installation de la promotion, l'entrée du drapeau de l'association, la présentation du drapeau, le port des insignes, l'hymne de l'association, la remise des documents, et la sortie du drapeau. Dans son mot circonstance, le président de l'association des anciens enfants de troupe, l'AET Rémy Ayayos Ikounga, a exhorté vivement la 67^e promotion afin qu'ils fassent leurs futures carrières avec un comportement exemplaire en société à l'image du prestigieux grand ancien, Aaron Kakou Bakebongo, dont ils portent le nom prestigieux. « *Ceux qui sortent de cette école doivent avoir un comportement fondé sur l'honneur, sur l'éthique, le travail, la discipline, le respect des institutions ; bref, tout ce qui doit être conforme à l'esprit AET* », a-t-il déclaré.

A noter que, outre, la cérémonie de réception des nouveaux AET par la grande famille des anciens, plusieurs activités avaient été programmées par le bureau national qui ont connu un succès, à savoir : les activités sportives et de cohésion, l'organisation d'un don de sang et de remise de matériel médical au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et ensuite, la réalisation des dons de vivres et de non-vivres et de matériel divers à deux grands orphelinats de la place, l'exposition de 157 photos illustrant la vie de l'enfant de troupe à l'école et en dehors de l'école lorsqu'il devient AET, à la stèle de l'AET sous le thème : « l'AET à travers le temps ».

La communauté invitée à servir avec loyauté la République

A l'instar de la journée liée à la cérémonie de réception



Le port des insignes/Adiac

des nouveaux AET, à la veille de cette journée, le président de l'association des anciens enfants de troupe du Congo, l'AET Rémy Ayayos Ikounga, avait fait une déclaration exhortant ses sociétaires d'intrioriser le sens profond de leur

devise et les valeurs fortes qu'elle porte, à savoir : fraternité, entraide et solidarité. « *Fort et fier de cohésion et de l'harmonie toujours dans nos rangs* », avait déclaré, Rémy Ayayos Ikounga, en précisant que la célébration

présente leur offre l'opportunité de réitérer avec force et conviction, leur engagement patriotique de servir avec dévouement et loyauté, la République et de défendre la nation avec la plus forte détermination.

Guillaume Ondze

NIARI

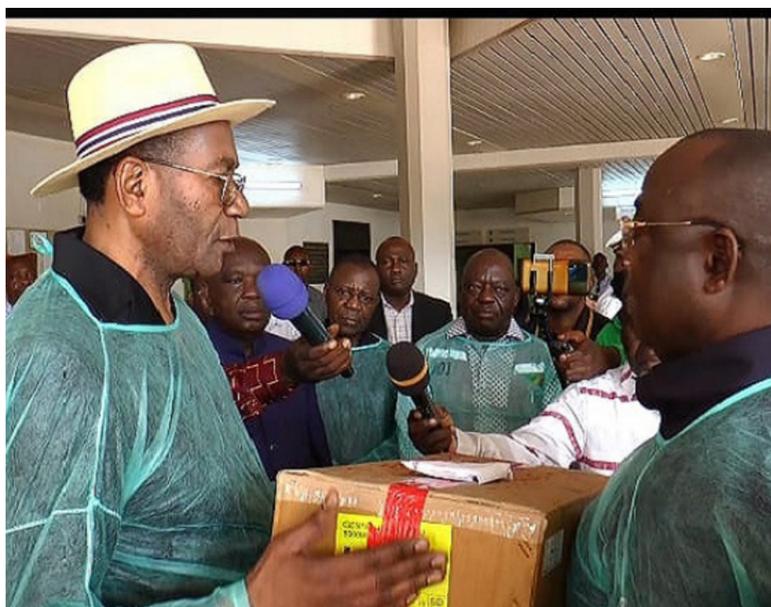
Des médicaments contre la typhoïde pour les populations de Dolisie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières, Pierre Mabiala, a remis le 16 juillet des médicaments contre la typhoïde à l'hôpital général de Dolisie.

« *Nous étions amenés à vous faire ce don médical pour permettre à l'équipe technique de santé de passer à la riposte scientifiquement robuste* », a déclaré Pierre Mabiala. Ce don est composé d'antibiotiques, de paracétamols, des solutés, des seringues, des compresses à gaze et bien d'autres. Réceptionnant ces médicaments dont la valeur n'a pas été révélée au public, le préfet du Niari, Gilbert Mouanda Mouanda, a déclaré : « *En dépit de cette épidémie déjà circonscrite à Dolisie, la vie continue, les enfants jouent, on n'a pas de restrictions.* »

De son côté, Martin Inana, directeur départemental des soins et de services de santé, n'a pas caché sa satisfaction. « *Vous venez d'appuyer sur l'accélérateur que vous allez trop vite mais soyez-en rassuré monsieur le ministre d'Etat que ces médicaments seront utilisés à bon escient* ».

Il convient de rappeler que la maladie qui s'est déclarée le 11 juillet à Dolisie appelée « shigellose », autrement dit maladie des mains sales, a



Le ministre d'Etat Pierre Mabiala remettant le don/DR

causé des décès. Ses symptômes se manifestent par une fièvre de 39 à 40 degrés, des nausées, des vomissements et une diarrhée sanglante. La shigellose n'est pas une maladie contagieuse. Elle se transmet par des matières, de l'eau et des aliments souillés. Il est recommandé d'observer certaines mesures d'hygiène telles que : se laver les mains au savon avant et après le repas, bouillir l'eau de la pompe, du puits ou bien du forage avant la consommation et avoir une bonne hygiène fécale.

Max Ferhynel Poudi

LIBRAIRIE LES MANGUIERS Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

CORRUPTION

Les communautés étrangères sensibilisées aux moyens de lutte contre le fléau

Un atelier d'information sur la lutte contre les antivaleurs comme la corruption a été organisé, le 15 juillet, dans la ville océane par l'association internationale Action pour une jeunesse africaine solidaire (APJAS), à l'intention des communautés étrangères.

Les retrouvailles animées par Arnaud Balou, président de l'APJAS, se sont focalisées sur l'existence, depuis 2019, de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc) et les mécanismes et moyens d'en avoir recours pour dénoncer et décrier les faits liés à la corruption dont de nombreux sujets étrangers font l'objet. « Cette rencontre a été initiée pour recueillir les avis et propositions de tout un chacun en général et des représentants des colonies et communautés étrangères vivant à Pointe-Noire en particulier afin d'éradiquer la gangrène qu'est la corruption dont nombreux d'entre vous font régulièrement l'objet souvent de façon abusive. N'hésitez donc pas à dénoncer toutes les antivaleurs auprès de la Halc en appelant à son numéro vert 10 23 ou en contactant l'APJAS qui se fera le devoir de transmettre à qui de droit, le cas échéant, tout signalement ou dénonciation », a avisé



Les participants à l'atelier de sensibilisation organisé par l'APJAS «Adiac»

« Cette rencontre a été initiée pour recueillir les avis et propositions de tout un chacun en général et des représentants des colonies et communautés étrangères vivant à Pointe-Noire en particulier afin d'éradiquer la gangrène qu'est la corruption dont nombreux d'entre vous font régulièrement l'objet souvent de façon abusive. N'hésitez donc pas à dénoncer toutes les antivaleurs auprès de la Halc en appelant à son numéro vert 10 23 ou en contactant l'APJAS qui se fera le devoir de transmettre à qui de droit, le cas échéant, tout signalement ou dénonciation »

le président de l'APJAS. En effet, les représentants des communautés étrangères ont égrené les différents abus dont ils font l'ob-

jet régulièrement dans leurs activités professionnelles et dans la vie quotidienne. Ils ont saisi cette occasion pour remercier les organi-

sateurs de l'activité à qui ils ont demandé d'étendre la sensibilisation sur la Halc dans les écoles, les lieux de commerce, etc. Et d'ajouter

que des mesures dissuasives comme l'affichage des textes réglementaires de la Halc dans les magasins et dans certains lieux publics aideraient aussi à rendre plus visibles les actions de la Halc.

Au terme des échanges, la constance s'est dégagée sur la connaissance et l'appropriation des textes et lois en vigueur au Congo par les étrangers afin de mieux se défendre en cas de tracasseries et autres menaces pour des motifs fallacieux. Après Pointe-Noire, la sensibilisation va se poursuivre dans le Kouilou, le Niari, la Bouenza et la Lekoumou. Pour garantir la réussite de cette mission, l'APJAS aimerait avoir plus de soutien et d'apport matériel et financier de la Halc, des partenaires et autres structures et organismes impliqués dans la lutte contre la corruption. Signalons que c'est le décret n° 2019-391 du 24 décembre 2019 qui a mis en place la Halc.

Hervé Brice Mampouya

LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

Averda reçoit du nouveau matériel

La directrice générale de la société Averda, Sirine chehaidi, a annoncé le 17 juillet à Brazzaville la réception de cinq camions de collecte, trois balayeurs mécaniques, trois engins pour le curage de caniveaux et deux mille bacs à ordures.

« La société Averda est très heureuse d'être toujours implantée au Congo-Brazzaville et de continuer à servir les Congolais. Nous souhaitons rester au service des Congolais aussi longtemps que nous le pourrions et nous nous en donnons les moyens en maintenant nos investissements dans ce marché », a indiqué Sirine chehaidi. Selon elle, le nouveau matériel va servir à la collecte des ordures et à d'autres opérations d'entretien et d'assainissement de la capitale congolaise. « Nous avons déjà entamé avec l'État congolais des négociations relatives au renouvellement du contrat de collecte des déchets. Nos équipements sont arrivés et sont prêts à être déployés sur le terrain. Cependant avant cela, les concertations doivent être terminées et les contrats signés. Une fois cela fait, nous envisageons d'investir encore davantage dans du matériel destiné au Congo-Brazzaville », a expliqué la directrice générale de la

société Averda. Les pouvoirs publics et la société Averda examinent les termes du contrat afin d'arriver à un consensus satisfaisant les deux parties pour les opérations et les projets futurs d'Averda dans le pays.

« Dans l'attente d'une régularisation contractuelle qui, nous l'espérons, interviendra dans les plus brefs délais, Averda continue de démontrer son engagement auprès des citoyens congolais avec l'arrivée de plusieurs camions de collecte et de bacs Averda à Brazzaville », a signifié Sirine chehaidi.

« Nous sommes confiants que notre investissement dans ces nouveaux équipements transformera significativement la situation actuelle de manière favorable »

L'arrivée de ces équipements techniques va permettre à la société Averda non seulement de poursuivre ses activités, mais

également d'améliorer la qualité de ses services de collecte des déchets.

« Nous sommes confiants que notre investissement dans ces

nouveaux équipements transformera significativement la situation actuelle de manière favorable », a commenté la directrice générale de la société Averda. Actuellement, cette société opère à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo mais elle compte se déployer vers les autres villes du pays.

« Nous souhaitons poursuivre et développer nos démarches

de responsabilité sociale avec enthousiasme comme nous l'avons toujours fait dans le passé, notamment avec notre programme « Averda va à l'école », la désinfection des marchés pendant la pandémie de Covid-19, le nettoyage des routes bloquées lors de fortes pluies et bien d'autres activités », a dit la directrice d'Averda.

Fortuné Ibara



Des membres de l'équipe de la société Averda/Adiac

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

FONDS D'IMPULSION, DE GARANTIE ET D'ACCOMPAGNEMENT des très
petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat

DIRECTION GENERALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès*

ARTICLE DE PRESSE

Le projet de loi portant transformation du FIGA PMEA d'un établissement public administratif (EPA) en un établissement public industriel et commercial (EPIC) a été adopté au cours de la séance plénière de ce 14 juillet 2023 à la chambre basse du Parlement.

Structure publique d'appui aux TPE PME et instrument d'inclusion économique et sociale, Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat a été créé à l'origine par la loi n°23/2019 du 5 juillet 2023 comme un établissement public administratif (EPA).

Dans l'opérationnalisation de ses trois (3) piliers, c'est à dire l'Impulsion, la Garantie et l'Accompagnement, le FIGA s'appuie sur un réseau de partenaires techniques et financiers pour accomplir ses missions d'offre de services financier et non financier, et de mener ses activités de formation, d'élaboration des plans d'affaires, d'assistance à la formalisation des activités économiques, d'octroi de garanties pour l'accès au crédit et le suivi conseil post financement des TPE- PME et promoteurs de projets dans divers secteurs d'activités. La mise en œuvre de ces activités a révélé des faiblesses et incohérences de ce statut juridique d'EPA du FIGA.

Au nombre des faiblesses de l'EPA :

- La difficulté pour un EPA d'avoir des comptes dans les banques ;
- La mobilisation ou la levée des fonds auprès des partenaires financiers nationaux pour renforcer le fonds initial bilatéraux incompatibles avec le statut de l'EPA ;
- L'octroi des garanties aux TPE PME et autres promoteurs de projets, adossées aux banques et microfinances, qui génèrent des commissions ainsi que des placements qui induisent des intérêts ;
- La mise en place des fonds servant à supporter les garanties accordées n'est pas compatible avec le statut d'EPA et la comptabilité publique qui leur est applicable ; car le produits engrangés et services fournis nécessitent l'usage des outils et règles comptables conformes à la tenue des états financiers cer-

tifiés au sens de l'OHADA ;

- Certaines activités de l'impulsion, notamment l'acquisition des équipements et matériels divers, les cautions de marches, la contractualisation avec les structures d'appui non financier ; et de l'accompagnement comme l'assistance juridique, comptable et commerciale qui génèrent des commissions n'arrivent pas avec le statut d'EPA.

Ceci a l'avantage de rassurer les partenaires, notamment financiers, banques, microfinances et organismes internationaux.

De façon générale, le mode de fonctionnement et d'organisation du FIGA s'assimile à une structure de droit privé.

Signalons que le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat est un outil voulu et porté par Son Excellence Monsieur le Président de la République comme instrument de promotion des emplois pour les jeunes.

Depuis son lancement le 20 janvier 2020, le FIGA a accompagné plus de quatre cent (600) entrepreneurs, de toutes catégories, dans divers secteurs d'activités pour une enveloppe globale de près de trois milliards (3.000.000.000) francs CFA.

Comme un phœnix, le FIGA joue pleinement son rôle d'impulseur du secteur privé, dont les TPE PME sont des maillons essentiels et indispensables à la diversification de l'économie nationale, la création des emplois et de revenus et la lutte contre la pauvreté pour un développement économique et social inclusif et solidaire.

De ce point de vue, le FIGA sera au rendez vous du compte rendu positif du programme de société* Poursuivons la Marche*.

Fait à Brazzaville le 14 juillet 2023
LA DIRECTION GENERALE

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo va élever son niveau de sûreté de l'aviation civile

Le Comité national de sûreté de l'aviation civile (CNSA), qui s'est réuni le 14 juillet, à Brazzaville, a pris des résolutions techniques et financières visant à booster le secteur du transport aérien, après le déclin dû à la crise sanitaire de Covid-19.

Les travaux de la troisième session ordinaire du CNSA, présidés par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, ont permis l'adoption d'un budget exercice 2023 d'environ 2,5 milliards FCFA, destinés à financer les réformes du système de gestion de la sûreté de l'aviation civile. Les administrateurs du CNSA espèrent ainsi booster le secteur aéronautique congolais durement affecté par les effets de la crise sanitaire.

Concernant les délibérations, les administrateurs ont approuvé de nouveaux outils de travail parmi lesquels: le programme national de sûreté de l'aviation civile; le programme national de contrôle de la qualité de la sûreté de l'aviation civile; le planning à l'aide des activités de contrôle de qualité de l'aviation civile et le planning annuel de formation. Ils ont aussi approuvé un document de certification des agents d'inspection filtrage. Le rapport sur la situation des



Le ministre Honoré Sayi ouvrant les travaux du CNSA Adiac

« Après l'arrêt d'une grande partie des opérations, est venu le temps de la reconstruction d'un transport aérien stable et pérenne au sein de l'industrie aéronautique éclairée par l'expérience de cette crise »

équipements de sûreté et le plan d'acquisition des équipements de sûreté de l'aviation

civile ont été validés au cours de cette session. D'après le ministre de tutelle, les ré-

formes engagées contribueront à assurer le rayonnement du secteur aérien congolais et

la gestion de la sûreté axée sur les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

« Après l'arrêt d'une grande partie des opérations, est venu le temps de la reconstruction d'un transport aérien stable et pérenne au sein de l'industrie aéronautique éclairée par l'expérience de cette crise », a déclaré Honoré Sayi, ajoutant que l'objectif est d'améliorer la notation du pays.

Le taux de conformité du Congo se situe à 54,2%, alors que le taux moyen de conformité aux normes de l'aviation civile internationale dans la zone Afrique de l'Ouest et du centre est actuellement à 62,29%. Le plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde prescrit que 90% des États doivent avoir atteint un taux de mise en œuvre de 80%.

Rappelons que les travaux de la troisième session ordinaire du CNSA se sont tenus sept années après les assises de 2014.

Fiacre Kombo

ASSURANCES

Près de deux cents candidats participent au concours d'entrée au CPFPA

Les jeunes congolais titulaires du diplôme de baccalauréat participent du 17 au 18 juillet, à Brazzaville, au concours d'entrée au Centre professionnel de formation à l'assurance (CPFPA). Ce concours, qui se déroule simultanément dans quatorze pays d'Afrique, est supervisé par l'Institut international des assurances (IIA) basé à Yaoundé, au Cameroun.



Le chef de centre distribuant les sujets Adiac

Les différents participants à ce concours se donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de faire partie des cinquante candidats qui seront retenus au CPFPA de Brazzaville, pour le compte de la promotion 2023-2025. Ils ont commencé par les épreuves de français et de culture générale. Le deuxième et dernier jour sera consacré aux sujets aux choix entre l'économie, le droit, les mathématiques, la comptabilité ou la technique d'assurance.

A en croire le chef de centre du CPFPA de Brazzaville, Ilitch Vladimir Ebougnaka, les cinquante admis suivront durant deux ans la formation au niveau national afin d'obtenir le diplôme de technicien d'assurance. « Ce concours international

concerne l'école inter-Etat de Yaoundé, les quatorze pays membres dont le Congo est chargé de former les cadres moyens tandis que les cadres supérieurs sont formés au Cameroun. Au niveau national, nous sommes à la vingt-sixième promotion. Dans la majorité des sociétés d'assurances, les cadres viennent des CPFPA et de l'IIA », a indiqué Ilitch Vladimir Ebougnaka.

Notons que ce concours se déroule chaque deux ans. Les diplômés de cette école publique sous tutelle de la Direction générale des institutions financières nationales sont placés, depuis plusieurs années, au sein des sociétés privées d'assurance.

Rude Ngoma

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIA
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr



ASSOCIATION BANTU CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE

GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Organise



TOKUTANA

EXPO

Exposition Collective
des artistes peintres de Brazzaville

THEME:

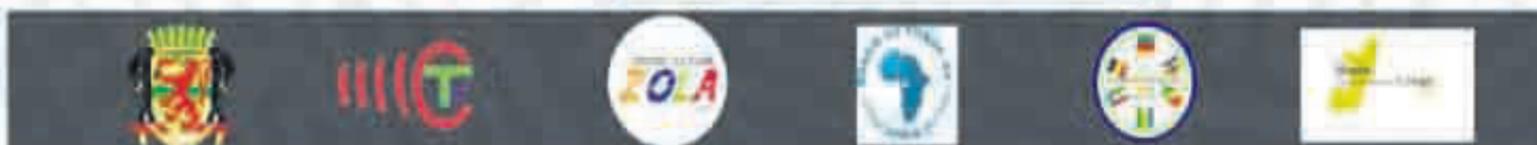
*De l'identité à la
renaissance de nos cultures*

 Du 14 juillet au 13 Aout 2023

VERNISSAGE LE VENDREDI 14 JUILLET

 **Musée Galerie du Bassin du Congo (Les Dépêches de Brazzaville)**

 **16H** Entrée : Gratuite



 +242 064 233 244 / +242 050 004 345 / +242 066 667 065

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Matches amicaux

Samedi, Fernand Mayembo a disputé la deuxième période du match perdu par Ajaccio face à Martigues (0-1). Le score était déjà acquis à la pause.

Marvin Baudry, a qui il reste un an de contrat, est entré à la pause lors du probant succès de Laval face à Nantes (3-0). Chez les Canaris, Yannis M'Bemba a aussi joué la deuxième période. Le score était alors de 0-2.

L'AJ Auxerre a disputé deux rencontres en l'espace de deux jours : le 14 juillet, les Icaunais ont battu Dijon 1-0. Entré à la 37e, Brayann Peirera s'est distingué par une passe décisive, sur un centre, pour Sinayoko à la 62e.

Le latéral de 20 ans avait déjà joué une période chacun le 11 juillet lors du succès face à Villefranche-Beaujolais (3-2).

Buteur face à Bordeaux, mer-



Marvin Baudry est entré à la pause lors du succès des Tango sur les Canaris (DR)

credi, Mons Bassouamina était à nouveau titulaire face à Niort samedi. L'international n'a pu empêcher la défaite des Palois face aux Chamois (1-2). Bryan Passi était également titulaire au coup d'envoi, alors que Natanaël Bouékou est entré à la pause.

Titulaire le 8 juillet lors du match nul 4-4 face à Lens, Alain Ipiélé n'a pas joué vendredi 14 lors du carton des Nordistes face aux Belges du Cercle Bruges (4-0).

Dilane Bakwa était titulaire lors du succès de Bordeaux face à Trélissac (2-1). Remplacé à la pause, à 2-0. Dans les rangs du club de la banlieue de Périgueux, Dorian Samba était également aligné au coup d'envoi, contrairement à Exaucé Ngas-saki, absent.

Camille Delourme

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Wadzimekobo Céleste Tony. Je désire être appelé désormais Wadzimekoro Itoua Céleste Tony
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE



Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mpanzou et les enfants Koubeta ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père Jean Gabriel Koubeta survenu le 9 juillet 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°4, rue Ntoba-Ilélé au rond point Mouhomi à Mfilou.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Carèle Ornella Mpoussa Kiawana a la profonde douleur d'annoncer aux parents, à la grande famille de Poto-Poto, amis et connaissances le décès de son père Ramires Antoine Kiawana (Topa- Moutinguiya) survenu le mardi 11 juillet 2023 en France.

La veillée mortuaire se tient au n° 64 de la rue Yakoma à Poto-Poto (la ruelle de Bioquick).

L'inhumation aura lieu en France à une date ultérieure.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

OFFRE D'EMPLOI

Poste : Directeur de ressources humaines

Exigences :

1-Diplôme : Licence +

2-Age : 30 ans - 40 ans

3-Sexe : non exigé

4-Langues requises : maîtriser bien le français, pouvoir communiquer par l'anglais

5- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les ressources humaines en particulier dans le domaine de recrutement, de gestion du personnel et de

résolution des conflits du travail

6-Connaitre bien la législation et la réglementation locales du travail, maîtriser des règles et des procédures spécifiques de la sécurité sociale, des soins médicaux, des impôts de salaires que le gouvernement impose, ainsi qu'avoir de l'expérience professionnelle y relative

7-Expérience de la résolution des conflits du travail dans le local

8-Etre Honnête et franc et avoir une expérience professionnelle fiable et traçable

Pour en savoir plus ; coordonnées : 242 05 550 30 42

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les Diabes rouges Judo et Lutte déjà à Kinshasa

La délégation du Congo a rallié Kinshasa, le 16 juillet, par le beach Ngobila en début d'après-midi. Composée au total de 38 personnes, notamment les athlètes de lutte et de judo, la délégation a été immédiatement prise en charge par le comité d'accueil pour les conduire au Village des Jeux à l'Université de Kinshasa.

La traversée précipitée de ces athlètes entre les deux capitales les plus proches au monde est due, selon certaines informations, à leur participation au camp d'entraînement organisé par la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie. Les Congolais ont rejoint sur le site les délégations du Togo, du Burkina Faso et du Tchad qui y sont déjà logées depuis leur arrivée. Selon le directeur technique national de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, Me Christophe Wogo, les athlètes qu'il a emmenés à Kinshasa sont très motivés et prêts à rafler les mé-

dailles dans plusieurs catégories. « Nous sommes agréablement surpris de la bonne organisation que nous avons trouvée. Nous sommes très bien installés ici à l'Unikin que nous découvrons. Cela démontre les investissements qui ont été faits pour la bonne tenue des Jeux de la Francophonie. Les athlètes sont motivés et je vous promets que nous allons rafler plusieurs médailles », a-t-il indiqué. Pour le compte du Congo, ce sont les athlètes issus des fédérations d'athlétisme, de basketball, de football, de judo, de lutte libre, de tennis de



L'arrivée des judokas Congolais à Kinshasa/DR

« Nous sommes agréablement surpris de la bonne organisation que nous avons trouvée. Nous sommes très bien installés ici à l'Unikin que nous découvrons. Cela démontre les investissements qui ont été faits pour la bonne tenue des Jeux de la Francophonie. Les athlètes sont motivés et je vous promets que nous allons rafler plusieurs médailles »

table, de cyclisme, de lutte africaine et d'handisport qui participeront, du 28 juillet au 6 août, à ces jeux dédiés aux pays ayant le français en commun.

Rude Ngoma

PETANQUE

Talance Nsouari prend les rênes de la fédération

La Fédération congolaise de sports de boules a un nouveau président. Talance Nsouari a été élu au cours de l'assemblée générale électorale qui s'est déroulée, le 15 juillet, au siège du Comité national olympique et sportif congolais.

Il remplace à ce poste Gerry Pingana élu en 2021 au terme d'une série de renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales. La pétanque congolaise, qui a autant fait rêver, tisse actuellement le mauvais coton.

Le nouveau président a, en effet, pour mission de développer et vulgariser la discipline sur toute l'étendue du territoire national. Talance Nsouari doit créer les conditions devant permettre au Congo de renouer avec les compétitions internationales qu'il n'a plus disputées depuis plus de quatre ans. En 2015, le Congo était champion d'Afrique aux tirs de précision. Une médaille d'or couplée d'une autre d'argent : telle était la moisson des Diabes rouges lors des 5es championnats d'Afrique de Pétanque qui se sont disputés du 12 au 14 juin au Tchad.

En 2017, les Diabes rouges ont été battus (13-14) en finale de la Coupe des nations par le Bénin. Les vice-champions du monde quittaient la Tunisie avec une médaille d'argent plus une qualification pour les championnats du monde



Talance Nsouari prend les rênes de la fédération

prévu en 2018.

Pour compléter le bureau, Simon Koussakana a été élu deuxième vice-président. Dans la foulée des élections, la fédération a tenu son conseil fédéral en vue d'examiner les documents de travail menant jusqu'à la clôture de la saison au cours de laquelle les 23 délégués venus des départements du Kouilou, Niari Bouenza, Pool, Sangha et Brazzaville y ont participé.

James Golden Eloué

TAEKWONDO

Les jeunes pratiquants réunis autour du challenge kids

Challenge kids est une compétition organisée par certains maîtres de taekwondo, sous la bénédiction de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae).



Des athlètes posant avec les officiels Adiac

Elle a regroupé, le 14 juillet, au gymnase Henri-Elendé, soixante-dix jeunes taekwondoïnes issus des clubs de Brazzaville. Selon le président de la commission d'organisation de la compétition, Me Innocent Diakabana, challenge kids marque le début des vacances et permettra aux organisateurs d'évaluer le niveau des athlètes. « Le niveau des enfants est positif. A travers cette compétition, nous notons les failles afin de les améliorer », a-t-il indiqué. Il a plaidé pour la multiplication de ces genres de tournoi, afin de donner aux athlètes les moyens de défendre dignement le Congo lors des compétitions internationales. Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu des prix. A en croire les organisateurs, d'autres compétitions du genre seront organisées dans le but de réunir, cette fois-ci, les athlètes issus des clubs de toutes les ligues départementales de taekwondo du Congo.

R.Ng.